

ENVIRONNEMENT

Les territoires engagés pour la nature gagnent du terrain

MONTIER-EN-DER En marge du Festival de la photo animalière, onze collectivités, dont Reims, Épernay et Poix-Terron, ont reçu le label pour leur défense de la biodiversité.



Bérangère Abba, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, a remis son label, ici à Jean-Marie Oudart et Franck Leroy, maires de Poix-Terron et Épernay.

L'ESSENTIEL

► Ce jeudi 18 novembre, après avoir présidé la cérémonie d'ouverture du Festival international de la photo animalière et de nature de Montier-en-Der (Haute-Marne), Bérangère Abba a remis les labels de « Territoires engagés pour la nature » (TEN) à onze collectivités du Grand Est.

► Parmi les lauréats, six sont issus de l'ancien territoire de Champagne-Ardenne avec Poix-Terron (Ardennes), Épernay, Reims et le Grand Reims (Marne) et Ceffonds et la commune nouvelle des Rives Dervoises (Haute-Marne).

► L'initiative « Territoires engagés pour la nature » est pilotée par la Région avec l'Office français de la biodiversité. Le label est valable jusqu'en 2024.

PHILIPPE LAUNAY

Elles sont une vingtaine dans le Grand Est et l'objectif est de culminer à 300 minimum d'ici 2027, selon les projections du schéma régional pour la diversité biologique. Elles, ce sont les communes et collectivités qui s'investissent en faveur de la préservation de la biodiversité. En récompense, elles peuvent arborer un label baptisé

« Territoires engagés pour la nature », ou TEN. Ce jeudi en marge du Festival international de la photographie animalière et de nature de Montier-en-Der, manifestation qui attend plus de 40 000 visiteurs jusqu'à dimanche, onze collectivités sont entrées dans le cercle des labélisés. Leur prix leur a été remis par Bérangère Abba, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité.

« Le village était envahi par les boues. On aurait pu agrandir le tuyau d'évacuation. On a choisi de planter des haies et de restaurer nos étangs »

Jean-Marie Oudart, maire de Poix-Terron

Parmi les récipiendaires figuraient des mégapoles comme le Grand Nancy et le Grand Reims mais aussi ce Petit Poucet avec ses quelque 850 habitants, Jean-Marie Oudart, maire du village ardennais, accueillait la récompense avec fierté. « C'est aussi un encouragement à poursuivre nos efforts », notait Mélu qui a impulsé cette démarche en faveur de la nature dès sa prise de fonction, en

2015. « Le village était envahi par les boues. On avait le choix entre agrandir le tuyau d'évacuation ou planter des haies et restaurer nos étangs ».

« ON CROIT À TORT QUE LA BIODIVERSITÉ EST L'AFFAIRE DU MONDE RURAL. »

Résultat, dans une ambiance de réconciliation entre ruraux et agriculteurs, deux kilomètres de haies sont sortis de terre et une quinzaine d'étangs ont été nettoyés. Poix-Terron pourrait faire des émules dans la communauté de communes des Crêtes Préardennaises.

Épernay était aussi à l'honneur. Premier vice-président de la Région, le maire figurait également au palmarès de ce « label assez rare », se félicitait Franck Leroy. La Capitale du champagne bénéficie déjà de plusieurs distinctions environnementales. « On croit à tort que la biodiversité est l'affaire du monde rural. C'est aussi la responsabilité des zones urbaines », poursuit Franck Leroy qui a multiplié les actions, telles la réduction de la pollution lumineuse, la construction d'une coulée verte ou la généralisation de la fauche tardive, parfois décriée. « Elle fait resurgir des espèces d'insectes et de papillons qui se réapproprient les espaces. C'est bon pour la pollinisation. Toute la filière champagnonne va dans le sens de la préservation de la biodiversité », apprécie Frédéric. ☺